

PLOGOFF : Trois habitants sur quatre demandent le retrait des gendarmes mobiles et des mairies-annexes

PLOGOFF. — Embuscade dans la nuit ; tirs nourris de cailloux et projectiles divers ; réplique non moins nourrie de grenades lacrymogènes ; rassemblement de 500 personnes samedi midi pour le départ, sans incident cette fois, des fourgonnettes mairies-annexes. Et puis, encore à Pont-Croix, à deux pas du séminaire où logent les 300 gendarmes mobiles de l'enquête, occupation pacifique durant 2 jours de l'église Notre-Dame-de-Roscudon par des militants antinucléaires. L'actualité, liée à l'enquête d'utilité publique en vue de l'implantation d'une centrale nucléaire dans le Cap-Sizun, a été dense à nouveau ce week-end commencé vendredi soir.

Dès 20 h 30, vendredi, plusieurs camions de terre et de gravats étaient déchargés à l'endroit où stationnent les mairies-annexes. Mais c'est en pleine nuit que se sont produits les plus vifs affrontements. A 23 h 30, une patrouille de 9 camions de gendarmes mobiles qui sillonnent Plogoff est prise à partie, clouée sur la route dans un premier temps à hauteur de Saint-Yves par un barrage d'huile de vidange en feu. Tout au long de son parcours, la patrouille nocturne va essuyer une pluie de projectiles et rétorquer par des tirs de grenades lacrymogènes.

Trois grenades offensives vont aussi claquer, dans un bruit assourdissant, dans la nuit. Deux véhicules ont été sérieusement endommagés par les tirs de grenades lacrymogènes jetées à l'intérieur des voitures. Les propriétaires ont porté plainte à la gendarmerie d'Audierne samedi.

Un manifestant de 32 ans, marin de commerce en permission, surpris lançant les projectiles à la fronde, a été interpellé lors des échauffourées. Interrogé samedi matin, il était condamné l'après-midi en audience des flagrants délits à 45 jours de prison ferme. Un autre manifestant a été condamné, à cette même audience des flagrants délits, à 900 F d'amende pour dégradation d'édifice public. Il avait été interpellé alors qu'il inscrivait des slogans sur les murs de la préfecture à Quimper.

Par-delà ces inquiétantes scènes de violences et de « guérillas » qui se multiplient, bien des images d'espoir aussi pourtant ce week-end à Plogoff. Tels ces plusieurs centaines de manifestants se repliant calmement un quart d'heure avant midi, samedi, à l'appel de la présidente du Comité de défense, pour éviter les affrontements habituels. D'accrochage, il n'y en eut pas un du reste samedi.

Telle enfin cette interminable queue, tout au long de la journée, d'habitants de la commune venus signer en mairie une pétition demandant le retrait immédiat des forces de l'ordre et des mairies-annexes de Plogoff. Une pétition « apolitique », mise en circulation spontanément vendredi en raison **« de l'escalade de la violence et dans le seul but de dépassionner le climat de tension existant sur la commune »**. Empêcher que des actes irréparables ne se produisent ! Plus des trois quarts des habitants de la commune ont signé cette pétition de la non-violence.

Un véritable cri d'alarme ; un véritable cri du cœur aussi d'une population traumatisée et terriblement inquiète par la tournure que prennent les événements. Puisse ces deux cris être entendus. Mais cela est-il possible légalement ?

Théo LE DIOURON.